

Musée

de la

Camargue



Photo Elodie Séguier

Le Musée de la Camargue Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue

Un musée de territoire et de société rénové

Ouverture au public le 2 novembre 2013

Inauguration le 29 octobre 2013
et en avant-première pour la Fête des Parcs
le 27 octobre 2013

Dossier de presse



La rénovation du musée est soutenue par:



Les travaux sont réalisés conformément à la démarche «Bâtiment durable méditerranéen»
La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Parc naturel régional de Camargue

L'exposition «Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue» est coproduite par:



L'exposition est soutenue par:



L'exposition est labelisée «Plan Rhône» et «Tourisme et handicap»



Sommaire

Le Musée de la Camargue: un musée dédié au territoire et à ses habitants

1. Les missions du Musée de la Camargue	4
2. Le musée au cœur du Parc naturel régional de Camargue	4
3. Le Musée de la Camargue en quelques mots.....	5

La rénovation du musée: le présent au service de la mémoire

1. Les grandes étapes du chantier.....	6
2. Les principes de la rénovation.....	7
3. Les acteurs de la rénovation.....	9

Le programme du Musée: une exposition permanente, un sentier de découverte et une politique de territoire

1. L'exposition permanente Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue	11
2. Le sentier de découverte et les œuvres de Tadashi Kawamata	13
3. La politique culturelle et artistique du Musée de la Camargue sur le territoire ..	14
4. Esquisse de la programmation 2014	15

Les partenaires

16

Annexe:

Le budget de la rénovation	22
----------------------------------	----

Les informations pratiques.....

23

Infos pratiques

› Parc naturel régional de Camargue – Mas du Pont de Rousty – 13200 Arles
tél. 04 90 97 10 40

Contacts presse

› Muriel Cervilla, Chef de projet relations avec les habitants, évènementiels,
relations presse, tél. 04 90 97 1 9 89 / 06 21 87 00 32
com@parc-camargue.fr
› Estelle Rouquette, Conservateur du Musée de la Camargue, tél. 04 90 97 93 91
patrimoine@parc-camargue.fr

Photos sur demande

Ce dossier de presse est téléchargeable sur le site Internet du Parc de Camargue à l'adresse
www.parc-camargue.fr/newsletter/DP_reouverture_musee_camargue.pdf
ou sur le site www.parc-camargue.fr, rubrique Téléchargement, Espace presse

Le Musée de la Camargue : un musée dédié au territoire et à ses habitants

1 • Les missions du Musée de la Camargue, musée de France

Le Musée de la Camargue, géré par le Parc naturel régional de Camargue, est installé dans une ancienne bergerie sur la commune d'Arles. C'est un musée de territoire et de société.

Interprète du rapport homme / nature en Camargue, ce musée de société répond à d'importants enjeux :

- › **Il anime le territoire et expérimente des actions culturelles et éducatives novatrices**, en partenariat avec les réseaux locaux de musées, associations, artistes, chercheurs, professionnels de l'éducation.
- › **Il est un laboratoire de recherche pluridisciplinaire** (sciences de l'homme, sciences de la vie et de la terre) ouvert aux démarches comparatives, notamment avec les pays méditerranéens et les deltas.
- › **Il conserve et il valorise des collections qui lui sont confiées ainsi que le patrimoine culturel local, matériel et immatériel.** À cette fin, il met en place des mesures de protection et des actions de sensibilisation auprès des différents publics.

Le Musée de la Camargue bénéficie de l'appellation «Musée de France» attribuée aux musées qui conservent des collections publiques et sont gérés par du personnel scientifique selon les directives du service des musées de France régi par le ministère en charge de la Culture et le Haut Conseil des musées. Il s'agit d'une appellation destinée à regrouper les musées français dans la perspective d'un grand service public muséal.

Les missions des Musées de France

(article I. 441-26 du code du patrimoine) :

- › Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections
- › Rendre leurs collections accessibles au public le plus large
- › Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture
- › Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion

2 • Le Musée de la Camargue au cœur du Parc naturel

Rappel historique : la création d'un concept, la naissance du musée

En 1966, lors d'une réunion initiée par la DATAR à Lurs-en-Provence, des experts d'horizons très divers réfléchissent au moyen de **protéger des espaces « naturels » avec le concours de ceux qui les habitent**. L'idée du musée comme un outil dont pourraient se doter les futurs Parcs naturels régionaux - PNR - émerge alors.

Ainsi, deux musées sont créés en 1968 et 1969, dans les PNR d'Armorique et des Landes de Gascogne avec l'aide de Georges Henri Rivière, créateur et Conservateur en chef du Musée national des arts et traditions populaires qui va mettre au point un nouveau concept de musée : **l'écomusée**.

Dès lors, les écomusées se développent sur tout le territoire dont beaucoup dans des parcs naturels régionaux ou nationaux.

Ces nouveaux établissements représentent en effet le complément idéal des espaces d'environnement préservé qu'ils contribuent à mettre en valeur et à faire connaître à des visiteurs de plus en plus nombreux.

En Camargue, le Parc naturel régional, créé en 1970, est très vite confronté au difficile problème de l'accueil des visiteurs.

Comment établir un rapport véritable entre 8 500 Camarguais, d'une part, et plus d'un million de visiteurs par an, d'autre part ? Comment expliquer à ces derniers que la Camargue n'est pas l'espace naturel peuplé de flamants roses, de taureaux et de chevaux sauvages que beaucoup croient mais une réalité complexe et fragile dans laquelle les activités humaines jouent un rôle capital ?

En 1973, il est décidé d'aménager le musée du PNR dans l'ancienne bergerie du mas du Pont de Rousty, acquis par la Fondation du PNRC.

Georges Henri Rivière conseillera la programmation – Traiter conjointement l'histoire naturelle et humaine de la Camargue – et suivra chaque étape de la réalisation du Musée camarguais (appellation de l'époque due au lien de filiation avec le Museon Arlaten et l'œuvre de son fondateur, Frédéric Mistral).

Les Camarguais furent très vite associés à la création du musée car l'année 1977 a été consacrée à leur en expliquer le programme et à lancer une grande collecte pour constituer le fonds du musée. Deux cents objets, soit les deux tiers de ceux qui figuraient au programme, furent donnés, fichés et indexés. Le tiers restant fit l'objet d'achats.

Après une pré ouverture en 1978, destinée aux camarguais, le musée fut officiellement ouvert au public en 1979, année où il obtint le Prix européen du musée de l'année. Aujourd'hui, le Musée de la Camargue est plus que jamais l'une des forces du Parc naturel régional pour le succès de missions essentielles :

- › Impulser la sauvegarde du patrimoine culturel
- › Valoriser la diversité identitaire du territoire
- › Conduire une mission de développement culturel
- › Etre facteur de cohésion sociale en valorisant la culture régionale, le patrimoine industriel et immatériel et la création contemporaine
- › Informer et sensibiliser les publics au territoire

Le Musée de la Camargue en quelques mots

- › Crédation du PNR de Camargue : 1970
- › Inauguration à la population en pré ouverture : 1978
- › Lancement du Musée : 1979
- › Inondations en Camargue : 1993/1994
- › Validation du Projet scientifique et culturel pour la rénovation du musée : 2003
- › Attribution par l'Etat de l'appellation Musée de France : 2003
- › Fermeture pour la rénovation : 28 octobre 2012
- › Inauguration en avant-première pour la Fête des Parcs : 27 octobre 2013
- › Réouverture officielle : 2 novembre 2013
- › Lancement de la 2^e tranche des travaux : 2014
- › Fin de la rénovation dans sa totalité : 2015
- › Budget de la rénovation : 1,4 M € TTC la 1^{re} tranche
- › Nombre d'œuvres : 7 400 objets répertoriés dont 6 200 images photographiques
- › Nombre de visiteurs annuels : 20 000 visiteurs avant rénovation et 30 000 attendus en 2014
- › Surface du Musée : 650 m²
- › Longueur du sentier du mas du Pont de Rousty : 3,5 Km

La rénovation du Musée : Le présent au service de la mémoire

1 • Les grandes étapes du chantier



Le projet initial scientifique et culturel de la rénovation

Le bâtiment du musée a connu d'importants dégâts à cause des grandes inondations de 1993 et 1994. La maintenance de l'exposition n'a pu empêcher le vieillissement et la dégradation de certaines installations. La muséographie a vieilli. Et les infrastructures du musée comme le chauffage ou l'accueil n'étaient plus satisfaisants.

La rénovation devenait indispensable pour que le Musée de la Camargue réponde à des critères de qualité que l'on est en droit d'exiger d'un musée. Depuis octobre 2012 le domaine de Rousty et donc l'ensemble des bâtiments, dont le Musée — mais pas les collections, sont propriété du Conservatoire du littoral, ce qui garantit la préservation définitive du site. Le Parc de Camargue est gestionnaire du site et bénéficiaire d'une convention d'occupation sur cet ensemble bâti pour 30 ans.

Rénover un musée n'est pas une décision qui appartient aux seuls conservateurs et administrateurs de la structure. Qu'il soit établissement public ou de droit privé, **tout musée bénéficiant de l'appellation doit mettre en œuvre un projet scientifique et culturel – PSC – pour y être autorisé.** Ce projet doit présenter un état des lieux du musée, de ses actions pédagogiques et culturelles, de sa fréquentation, des collections, du bâtiment, du personnel pour justifier le besoin de rénover. Il doit, pour chacun de ces domaines, exprimer des besoins, ouvrir des perspectives : restaurations des œuvres, acquisitions futures, développement des publics, programmes d'expositions temporaires et enfin, proposer un organigramme du personnel.

Rédigé par Marie-Hélène Sibille, conservateur du musée de 1989 à 2006, le PSC du musée est validé par la Direction des musées de France en 2003.

Outre la rénovation du bâtiment et de l'exposition permanente, ce PSC propose une extension du musée qui permettra d'externaliser l'accueil du public, la boutique et les locaux destinés à l'accueil des scolaires. Il prévoit aussi le changement du nom de Musée Camarguais pour celui de Musée de la Camargue plus évocateur d'un territoire dont le nom est internationalement connu.

Le départ de Marie-Hélène Sibille en 2007 puis les problèmes juridiques rencontrés par le Parc concernant l'occupation et la gestion du bâtiment retardent le projet.

L'arrivée en 2008 d'Estelle Rouquette, nouveau conservateur, relance le projet de rénovation.

La mise en œuvre du projet de la rénovation

En 2009, **un comité de pilotage scientifique** est créé, constitué de professionnels des musées, de représentants de l'Etat et des services culturels des collectivités locales, de spécialistes des sciences de l'homme et de la nature. Il est à la fois conseil, validateur, critique, force de proposition et collaborateur. Entre les réunions du comité, les membres actifs continuent le travail en petit comité.

Deux fois par an, **la Commission culture et animation du territoire** se réunit pour faire le point sur le projet et mettre en œuvre les actions culturelles qui valorisent le musée, le territoire et ses habitants. Cette commission est composée de partenaires locaux, associations, comités d'intérêt de quartiers, opérateurs culturels locaux.

Enfin, toutes les propositions retenues par la commission culture et animation du territoire et par le comité de pilotage scientifique du musée sont examinées et validées par **le Comité syndical du Parc**, composée d'élus et de membres du Conseil de Parc.



Ce fonctionnement démocratique impliquant trois instances dans le projet culturel et scientifique du musée n'est pas sans rappeler le concept d'écomusée imaginé par G.-H. Rivière.

Afin de remettre à jour et de compléter l'étude de faisabilité menée en 2006, plusieurs études et diagnostics ont été réalisés en 2010 et 2011.

Ils ont permis, notamment, de remanier le projet muséographique pour y intégrer la donation de la famille Bouzanquet dont les 3000 plaques de verre photographiques viennent augmenter les fonds Naudot (1900 plaques de verre) et Laget (1200 images). Ainsi, sur une collection de 7400 objets enregistrés à l'inventaire du musée, 6200 sont des images photographiques.

La première phase des travaux qui vient de s'achever, a porté sur la bergerie : toiture, isolation, façades et menuiseries, fluides, chauffage, refroidissement, électricité ainsi que sur la restauration de la collection, la nouvelle exposition et la muséographie.

La dernière tranche des travaux de la rénovation

La deuxième phase des travaux commencera l'année prochaine avec le lancement du projet, la recherche de financements et la demande du permis de construire. Elle devrait se terminer en 2015.

Elle consistera en une extension de l'accueil, de la billetterie et de la librairie à l'extérieur du bâtiment. Elle aura aussi pour fonction d'être une zone refuge en cas d'inondation. Sa surface devrait être de 320 m² dont une salle d'exposition provisoire de 100 m².

2 • Les principes de la rénovation

Les deux notions du programme du musée

Le Musée de la Camargue doit être un musée d'images, ce médium par lequel la Camargue s'est fait connaître et reconnaître du monde entier.

Le programme du Musée de la Camargue reste fidèle aux deux valeurs qui régissent toute chose en Camargue : l'espace et le temps.

L'espace en Camargue est synonyme d'eau : l'eau du Rhône et l'eau salée de la Méditerranée, l'eau des étangs et des marais.

Le temps est celui de l'histoire des hommes, le temps qu'il a fallu pour aménager, s'installer et vivre en Camargue... Le temps est évocateur d'aujourd'hui, du développement

économique face à la préservation de l'environnement... Et, enfin, le temps est révélateur de demain, du combat pour le maintien d'un équilibre environnemental et des activités humaines face aux changements climatiques.

La valorisation du patrimoine bâti et l'évocation des lignes paysagères camarguaises

Il était très important de respecter le patrimoine bâti du musée et de valoriser toute la structure architecturale de l'ancienne bergerie du mas de Rousty, modèle type des bergeries camarguaises.



Le volume et l'horizontalité du bâtiment agricole ont été intégrés dans la nouvelle muséographie avec le souhait de n'avoir qu'un minimum d'obstruction au regard à l'intérieur du musée.

La scénographie a été conçue pour ne pas encombrer l'espace et que la nef soit dégagée afin de pouvoir être appréciée dans toute sa longueur. L'ensemble des objets sont disposés sur les cimaises et le mobilier muséographique réparti sur les deux côtés doit être le plus horizontal possible.

La circulation est facilitée et doit être fluide.

Cet ensemble de données muséographiques donne une sensation de linéarité et d'espace qui ne sont pas sans rappeler la circulation de l'eau et les paysages plats que l'on rencontre en Camargue.

La rénovation, respectueuse de l'environnement

Les matériaux ont été choisis dans la règle de l'art et sont respectueux de la tradition locale.

De qualité, la rénovation s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Les travaux ont été réalisés conformément à la démarche « Bâtiment durable méditerranéen ».

Plusieurs clefs pour comprendre l'identité et la culture camarguaise

Constitué essentiellement d'images, l'exposition permanente « Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue » va bien entendu, proposer aux visiteurs des photos sous cadre, projetées, en 3D mais aussi des films, des objets, des maquettes, des mannequins, des installations sonores et enfin une grande table interactive.

3 • Les acteurs de la rénovation

La rénovation de la bergerie du Musée a été soutenue par:

- › Le Ministère de la Culture et de la Communication
- › La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- › Le Conseil général des Bouches-du-Rhône
- › La Fondation Total, dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du patrimoine
- › La délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Fondation du patrimoine
- › La Fondation Crédit Agricole
- › Le Conservatoire du littoral

L'exposition « Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue » est coproduite par le Parc naturel régional de Camargue et Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture

Elle est soutenue par:

- › Le SGAR Rhône-Alpes
- › La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- › Le Conseil général des Bouches-du-Rhône
- › La Compagnie nationale du Rhône
- › EDF

L'exposition a reçu les labels « Marseille - Provence 2013, Capitale européenne de la culture », « Plan Rhône » et « Tourisme et handicap ».

L'acquisition des outils informatiques interactifs sur le delta du Rhône et sa gestion a reçu l'aide du Fonds d'Innovation des Parcs (FIP) accordé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les acteurs du projet:

- › Directeur Général du Parc naturel régional de Camargue : Didier Olivry
- › Commissaire général de l'exposition : Estelle Rouquette
- › Commissaires associés : Alain Dervieux, Jean-Claude Duclos, Daniel Jacobi, Bernard Picon
- › Architecte : Renata Aviani
- › Coordinateur de travaux : Pierre Viguier
- › Scénographe : Aurélie Torre
- › Muséographie : Estelle Rouquette avec l'aide de Jean-Claude Duclos, Christelle Brémont, Anne Robert-Tindille et Régine François
- › Textes : Jean-Claude Duclos, Daniel Jacobi, Bernard Picon et Estelle Rouquette
- › Traductions en Provençal : Anne et René Lambert
- › Données informatiques : Fanny Bas et Philippe Isenmann
- › Suivi administratif et juridique : Sonia Ayme avec l'aide de Patricia Lopez
- › Appui technique : David Pando avec l'aide de Frédéric Jalabert, Saïd Chenoufi et Habib Bouha
- › Communication : Muriel Cervilla, Marjorie Mercier et Hélène Feuillet Robillard - Argos Communication
- › Gros œuvre : Ets Mastran, Arles
- › Menuiserie bois : Daniel Fouque, Arles
- › Menuiserie métallique : SARL Fernandez, Nîmes
- › Electricité : Sté Calvo, Arles
- › Chauffage et clim : Sté CVI, Arles



- › Dallage : Décodal, La Palud
- › Doublage isolation : Cuartero SAS, Mauguiro
- › Mobilier : Eco Fabrik, Arles
- › Programmation multimédia et vidéo : Canopée, Beaucaire et Kaleo, Montpellier
- › Fournitures audiovisuel et multimédia : ID scènes, Montpellier
- › Imprimerie : Sud labo, Avignon et IDimages, Marseille
- › Cartels en papier de riz : Benoit Dudognon, Arles
- › Déménagement : Daniel Roux, Arles
- › Bureau d'études : Funfrök, Montpellier
- › Economiste : CAEP, Montpellier
- › Bureau de contrôle : SOCOTEC, Salon de Provence
- › Coordinateur SPS : Daniel Lacroux, Avignon
- › Accompagnateur Bâtiment durable méditerranéen : Stéphane Hédouin, Arles

Remerciements particuliers :

- › Aux Amis du Vieil Arles et au Conseil de Parc pour leur soutien et l'intérêt qu'ils ont portés au projet ainsi qu'à Annie Tuloup, Annie Arnaud et Jean-François Chauvet, Christiane et Franck Hémery, Nadine et Gérard Rochat, Ali Kodja et Thomas Dupuis pour leur participation au déménagement des collections du musée.
- › A Gaël Hémery pour avoir prêté sa voix à Quiqueran de Beaujeu
- › A Corinne Landuré pour son expertise des collections archéologiques
- › A Georges Vlassis, Jean Mansuy, Anne-Lise Chevallier, David Huguenin, Véronique Hénoux, Laurent Deloye ;
- › Aux familles Mailhan, Raynaud, Lamouroux, Jalabert, Laurent, Burnand, Malacarne
- › A Anne-Marie Paul, Hélène Fabre, Michèle Ricard, Florian Colomb de Daunant, Jean-Claude Duclos, Jeanne Santocille, Pham Van Nhân, Georges Psaros, Nadine Rochat ;
- › Au Musée Jean Aicard, au Muséon Arlaten, au Musée Réattu, au Domaine départemental du Château d'Avignon, au Palais du Roure, à la Station biologique de la Tour du Valat, à la Commune de Tarascon, au Centre de la résistance et de la déportation du Pays d'Arles

› A Claude Timon Guaignière pour leurs prêts photographiques, documents graphiques et cinématographiques.

Hier et aujourd’hui, un delta et des hommes, un outil informatique sur la gestion et l’aménagement du Rhône et de son delta, est constitué à l’aide des données fournies par l’ensemble des structures gestionnaires du fleuve et du territoire partenaires du projet.

Nous remercions particulièrement pour leur collaboration :

- › CEREGE- Université Aix-Marseille Unité Mixte de Recherche (N° 6635): Mireille Provansal, Claude Vella, Jules Fleury, François Sabatier
- › Compagnie nationale du Rhône (CNR): Marie-Cécile Grisard, Sandrine Polge, Michel Carret, Ahmed Khaladi
- › DRAC : Corinne Landuré
- › DESMID: Laurence Nicolas, Alain Dervieux, Bernard Picon, Paul Allard,
- › Réserve de Pont de Gau: Benjamin Vollot, Frédéric Lamouroux
- › Conseil général des Bouches-du-Rhône : Béatrice Orelle
- › CPIE Rhône Pays d’Arles: Alexandra Sapin, Yann Le Couvreur,
- › SMGPCG (réserve nationale du Scamandre): remerciements à Jérémiah Petit
- › Domaine de la Palissade : Lydie Catala
- › Station biologique de la Tour du Valat: Coralie Hermeloup
- › Les Marais du Vigueirat: Caroline Meffre
- › Les Voies navigables de France : Jean-Paul Faudot
- › EID Méditerranée: Dominique Gindre
- › SYMADREM : Jean-Pierre Gautier, Bernard Gille, Thomas Mallet
- › Conservatoire du Littoral : Bénédicte de la Guérivière, François Fouchier
- › Université d’Avignon Culture et Communication / Centre Norbert Elias (UMR 8562 -EHESS-UAPV-CNRS) : Daniel Jacobi
- › Syndicat Mixte mixte de traversée du Rhône: Alain Floutié
- › Musée de l’Arles et de la Provence antique : Fabrice Denise
- › CETE : Patrick Fourmigue & Frédéric Ponc
- › SMGA: Stéphanie Cavé
- › SNPn (Réserve nationale de Camargue): Eric Coulet
- › SIG Languedoc-Roussillon et CRIGE PACA

Le programme du Musée : une exposition permanente, un sentier de découverte, une politique de territoire

Le Musée de la Camargue, musée de société, est une introduction à la visite d'un territoire façonné par l'interaction de l'homme avec la nature.

Sa programmation se décline en trois axes :

- › Le musée et ses collections **Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue »**
- › L'animation d'un sentier de découverte de la Camargue
- › L'animation artistique, culturelle et éducative du territoire en partenariat avec les réseaux locaux de musées, d'associations, d'artistes, de chercheurs

1 • L'exposition permanente **Le fil de l'eau... le fil du temps en camargue**

Sur cette île de la Camargue, formée par la rencontre du Rhône avec la mer, les transformations sont rapides et brutales, imposant à l'homme une adaptation permanente du milieu pour pouvoir vivre et travailler. Rien n'est totalement naturel, mais rien n'est totalement artificiel. La Camargue d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui qui n'est pas celle de demain.

Les différents espaces

En introduction à la visite, une grande table interactive avec la carte du delta invite à naviguer dans l'espace et le temps pour y découvrir les systèmes de gestion d'autrefois et actuels et imaginer les domaines du possible, demain face aux changements climatiques, aux risques d'inondation.

On y apprend la formation géologique du delta, les traces de l'homme dans l'Antiquité, l'évolution de l'occupation du sol, les systèmes d'irrigation et de drainage et on peut comprendre la gestion complexe de problématiques comme l'inondation, le moustique, les flamants roses...

Le fil du temps

Des images, des paroles, des objets montrent le rôle de la nature dans les réformes sociales et les migrations humaines qu'elles ont incitées. Cet espace révèle la complexité d'un territoire où les transformations rapides obligent l'homme à s'adapter mais aussi à transformer.

Cette situation de précarité s'impose au cours du 20^e siècle



Photo ville Tarascon inondation 1856 William Bouguereau

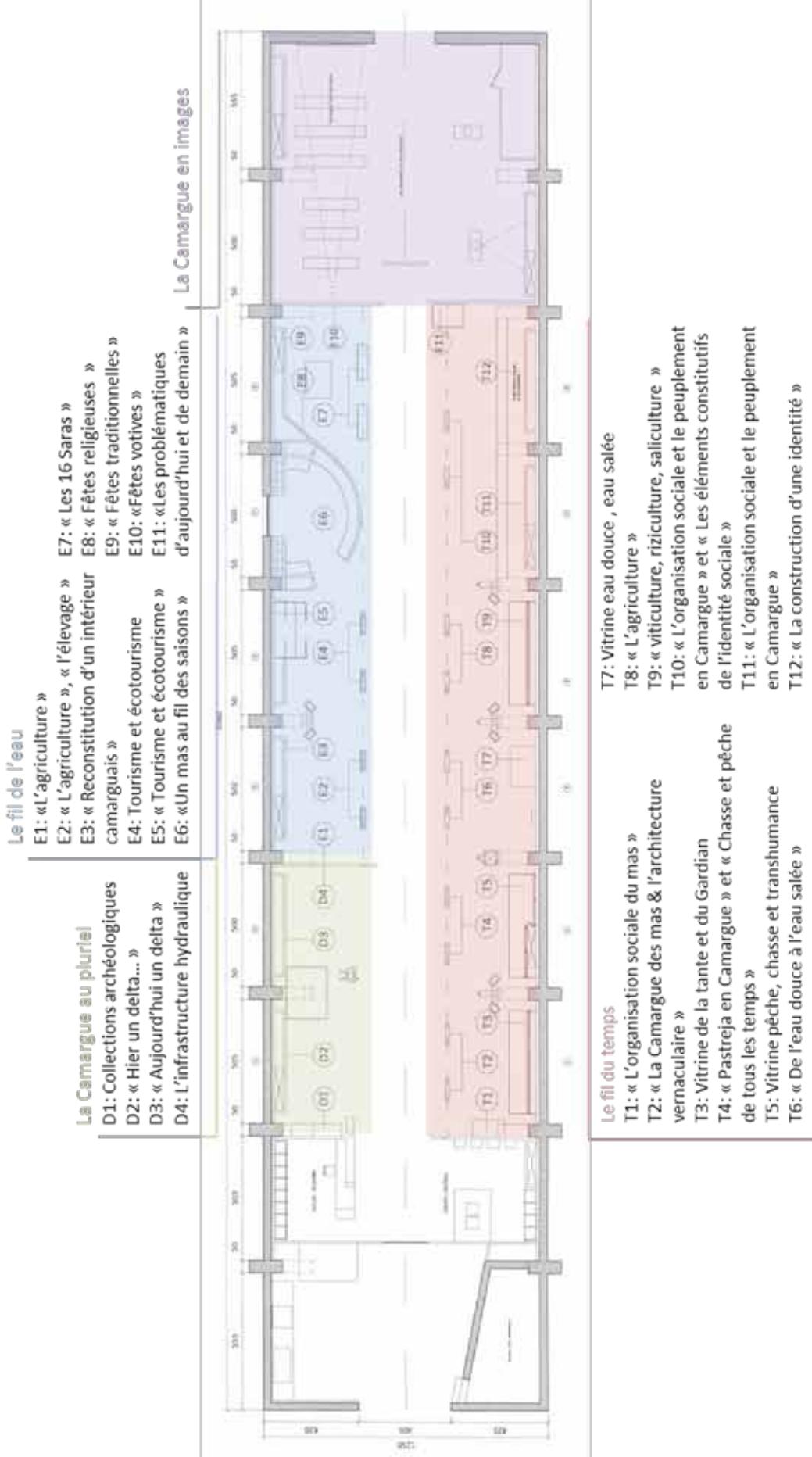


comme le trait de caractère d'un territoire qui façonne ceux qui ont choisi d'y vivre.

Ainsi, l'identité camarguaise se construit sur la prégnance de la nature et les comportements spécifiques qu'elle induit.

Y sont présentées les collections patrimoniales du musée, au fil de 10 séquences thématiques (cf. plan).

Plan de l'exposition «Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue »



Le fil de l'eau : le temps et l'espace d'aujourd'hui

La Camargue formée par le Rhône et la mer présente une grande variété de paysages issue d'un incessant travail d'aménagement du delta par l'homme. L'eau est le fil conducteur d'une histoire interprétée en images, en objets, en paroles et en sons. Une histoire dont les acteurs sont l'homme et la nature. La collection présente une vision en perspective, illustrée par le son et l'image, l'art populaire contemporain. L'espace se déroule au fil de onze séquences thématiques (cf. plan).



La Camargue en images fait défiler les photographies témoins des mutations paysagères, économiques et sociales, au 20^e siècle. Les collections Naudot et Bouzanquet numérisées sont projetées sur des écrans qui permettent aux visiteurs de naviguer selon des thématiques.

« La caraque blonde » de Jacqueline Audry (1952), avec Orane Demazis d'après le scénario de Paul Ricard inaugure un cycle de projections dédié aux films de cinéma qui ont participé à la médiatisation de la Camargue.

Ce sera aussi le lieu pour un important travail pédagogique sur l'image et les clichés.

Photo Gaston Bouzanquet Mdc



La librairie du musée

Tout naturellement consacrée à la Camargue, elle propose des ouvrages sur son histoire, sa géographie, son patrimoine culturel et naturel.

Enfin, pour partir à la découverte du territoire *in situ*, le Musée propose de prolonger la visite en partant sur **le Sentier de découvertes** cheminant des rizières au marais, en passant par la roselière et la sansouire.

2 • Le sentier de découverte du Mas du Pont de Rousty et les œuvres de Tadashi Kawamata

Le sentier du mas du Pont de Rousty, long de 3,5 km, permet de pénétrer les différents milieux du delta du Rhône. Témoin des aménagements hydrauliques réalisés en Camargue, le sentier longe le canal de Rousty construit en 1543, qui irrigue et draine les eaux d'écoulement des cultures et des marais.

Au niveau de la draille qu'empruntaient au XIX^e siècle les bergers et leurs troupeaux à l'occasion de la transhumance, le sentier longe une station de pompage qui alimente les rizières du domaine.

Puis viennent les pâturages des taureaux et des chevaux dans la **sansouire**, la roselière où l'on récolte la **sagno** et, enfin, le marais où un **agachon** permet d'observer les oiseaux.

Les sentiers de l'eau

En janvier 2013, **l'artiste Tadashi Kawamata** s'installe au Musée de la Camargue pour réaliser l'œuvre **Horizons**. Ce belvédère, évocation de l'Arche de Noé (bâti sur une zone inscrite en rouge au Plan de Prévention du risque d'inondation anticipé décreté par le Préfet de Région en 2012) doit permettre aux visiteurs de découvrir le paysage d'un domaine agricole camarguais.

Le spectateur peut regarder l'œuvre de l'extérieur comme de l'intérieur et multiplier ses points de vue.

Visible depuis le sentier de découverte du Musée et de la route départementale, Horizons constitue à la fois une invitation au sentier et un point de repère. **Horizons** est accessible au public depuis février 2013.

Horizons est le point de départ d'un voyage en Camargue : « Les sentiers de l'eau ».

3 • la politique culturelle et artistique du Musée de la Camargue sur le territoire

Les Sentiers de l'eau en Camargue

Elle constitue la première étape d'un projet sur un ensemble de six sites, en Camargue, **initié en 2010 par un groupe de commanditaires regroupant des acteurs du territoire de la Camargue : le Parc naturel régional de Camargue, la Ville d'Arles, le Domaine Départemental du Château d'Avignon, le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Rhône-Pays d'Arles.**

Le rôle du PNR de Camargue dans cette aventure illustre bien sa politique d'innovation artistique et d'implication dans la vie du territoire.

Les six œuvres sont conçues comme six observatoires qui donneraient à voir une autre Camargue, au delà du mythe de la Camargue sauvage. Lors d'une première phase de recherches, l'artiste a sélectionné plusieurs sites : le mas du Pont de Rousty, le quai Saint Pierre à Arles, la Grande Montlong, le Mas Neuf du Vaccarès, le Château d'Avignon, et Salin-de-Giraud. Ces œuvres constitueraient des étapes le long d'un cheminement qui débuterait dans les terres pour progresser vers la mer, passant d'un type de paysage à l'autre, de l'eau douce à l'eau salée, d'un type d'activité humain à l'autre.

Durant l'été 2013, sur le quai Saint Pierre de Trinquetaille, Tadashi Kawamata a animé un atelier participatif pour la conception de deux œuvres du parcours des **Sentiers de l'eau en Camargue : Escale** au puits à crémaillère de la Grande Montlong et **Décise** à Salin-de-Giraud.

Cet atelier de plusieurs jours a donné lieu à des rencontres

avec l'artiste autour du fleuve et de ses problématiques et à l'installation des deux œuvres éphémères par les participants.

Inspirée d'un terme provençal qui désigne une descente du Rhône en bateau, Décise est l'une des œuvres du projet. A partir d'une ancienne barque de pompiers, Tadashi Kawamata a imaginé une embarcation partiellement recouverte de bois rappelant les formes d'Horizons et d'Escale. Décise a été mise à l'eau à Arles puis tractée par des voiliers traditionnels, elle a descendu le fleuve vers la mer jusqu'à Salin-de-Giraud.

Tadashi Kawamata

Né en 1953 sur l'île de Hokkaido au Japon

Vit et travaille actuellement à Paris et à Tokyo

Le travail de Tadashi Kawamata porte une réflexion sur l'espace architectural, urbain ou encore paysager en tant que produit et contexte social. Ses œuvres, le plus souvent éphémères, sont généralement réalisées en bois, parfois sous forme de matériaux de récupération issus de l'environnement immédiat.

Les interventions de Tadashi Kawamata recréent des ponts entre passé et présent, entre dehors et dedans, entre effectif et potentiel : elles révèlent une autre identité des espaces et des lieux, mettant en lumière la part invisible et pourtant bien réelle de leur dimension culturelle et sociale..

Rappel de la programmation 2013

› **Sagno et sagnié** (novembre 2012/Juin 2013)

Opération de rénovation de toiture menée avec la participation des habitants sur la cabane de gardian située sur le sentier de découverte du musée. Les travaux se sont déroulés en trois phases et ont permis au fil des saisons de découvrir la **sagno**, ce végétal endémique et ses diverses utilisations.

› **Le Bistrot des ethnologues du Musée de la Camargue** (février) à la bergerie de la **Belugo**, Salins de Giraud

Séance consacrée au pastoralisme dans le Pays d'Arles et à la présentation de l'ouvrage *Pastreja*, issu du travail de Lionel Roux, photographe, Patrick Fabre et Jean-Claude Duclos pour la Maison de la transhumance.

› **Le chant du Roseau** (février/mars)

Ateliers, animations et conférences autour de la canne de Provence organisé par le collectif Tapenade en partenariat avec les Parcs de Camargue et des Alpilles, le CPIE et le Musée de la Camargue.

› **Nuit blanche du festival des Suds à Arles** (13 juillet) dans les arènes

Projection photographique en 3D des **Voyages de Gaston Bouzanquet en Méditerranée** sur un accompagnement musical de l'Orchestre philharmonique de La Roquette.

› **Une rentrée en images** (septembre) organisée par les Rencontres d'Arles

Visite du Sentier de découvertes et travail sur l'art et (dans) le paysage à partir d'*Horizons*, l'œuvre de Tadashi Kawamata.

La fête des parcs le 27 octobre 2013

Pour cette édition de la Fête des parcs, le Parc naturel régional de Camargue fête son nouveau Musée de la Camargue. En avant-première, est dévoilée aux habitants du Parc la nouvelle exposition du musée et des animations investissent le lieu pour en faire découvrir toutes les facettes.

Des visites guidées du musée sont proposées en français et en provençal de 10 h à 16 h, pour le sentier à 10 h et 14 h 30.

Madame la conservatrice « Vœux Pieux » présente le **nouveau musée imaginaire de Camargue**. Avec la Cie du Patrimoine. 11 h 15/14 h 15/16 h 15 (durée 20/30 mn) -

Diffusion du film « **La caraque blonde** » de Jacqueline Audry (1952), d'après le scénario de Paul Ricard. 14 h 45 (durée : 1 h 43 mn)

› **Eco Pixel Art**: Atelier pédagogique qui consiste à s'approprier et à réinterpréter artistiquement une photo issue de l'iconographie du musée, à partir du pixel (petit carré de couleur de 1 cm x 1 cm). 11 h 15/13 h 30/16 h 00 (durée 1 h)

› Spectacle **Welcome Aboard** par la Cie Candide 15 h (durée : 1 h)

› **Concert avec le groupe El Pulpo** 17 h

Une première encyclopédie sur la Camargue dédicacée au musée: un vaste travail collectif (150 auteurs) sur le delta du Rhône « **Réserve de biosphère de Camargue** »

› **Inauguration officielle du Musée**, le 29 octobre 2013
Et tout au long de la journée, portes ouvertes au Musée de la Camargue.

4 • Esquisse de la programmation 2014

L'année prochaine va être essentiellement consacrée à la nouvelle exploitation du musée, à son appropriation par les habitants et à son inscription sur le territoire. L'équipe travaillera aussi au démarrage de la deuxième phase des travaux. Pour autant, le musée continuera sa programmation dedans – dehors en proposant les rendez-vous suivants :

› **Le bistro des ethnologues** - 5 février : Les Grecs de Camargue avec Annie Maillis. La rencontre sera suivie d'un repas et d'un concert.

› Projection cinéma **Mireille de René Gaveau** (1933) à l'occasion des 100 ans de la mort de Frédéric Mistral

› **La Nuit des musées** - 17 mai : Autour du musée, du sentier de découverte et des œuvres de Tadashi Kawamata

› **Fête du sel** - Mai – Salin-de-Giraud

› **Festival des Suds** à Arles - Juillet

› **Une rentrée en images** (septembre) organisée par les Rencontres d'Arles

› **Festival Deltaïques** – Octobre – Port-Saint-Louis-du-Rhône

Les partenaires



La Région et les Parcs naturels régionaux



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec ses 6 Parcs naturels régionaux, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 1^{ère} région de France pour le nombre de parcs. Les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras, du Verdon et des Préalpes d'Azur, le dernier né, s'étendent sur plus de 7 000 km², et regroupent 195 communes et plus de 265 000 habitants. Trois autres Parcs naturels régionaux sont également en projet : les Baronnies provençales, la Sainte-Baume et le Mont Ventoux.

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager, agir avec les habitants pour le développement durable des territoires, tels sont les enjeux de ces parcs qui constituent des lieux de vie et d'expérimentation.

Dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement du territoire, la Région accompagne les procédures de création des PNR, définit les périmètres d'étude, participe à l'élaboration des projets de charte en lien étroit avec les acteurs locaux. Elle soutient et favorise également leurs actions pour la préservation des richesses naturelles et le développement économique et social des territoires. C'est ainsi qu'elle a grandement soutenu la rénovation du musée du Parc naturel régional de la Camargue.

Le Musée de la Camargue : un musée au service du territoire

Labellisé « Musée de France », le Musée de la Camargue a une véritable mission d'animation du territoire. Géré par le Parc naturel régional de Camargue, il contribue à la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel, industriel et agricole local tout en valorisant l'identité du territoire. Il participe grandement à l'information et à la sensibilisation du public, mission prioritaire du parc.

Au sein du Parc naturel régional de la Camargue, ce musée est un outil au service du territoire et des habitants. C'est pourquoi la Région a souhaité participer à sa rénovation et à la création de l'exposition « *Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue* », à travers un soutien financier à hauteur de 375 000 €.

Les partenaires



La politique culturelle du Conseil général des Bouches-du-Rhône

Véritable acteur dans le domaine culturel, le Conseil général des Bouches-du-Rhône développe des interventions fondées sur des valeurs d'humanisme et d'universalité qui contribuent à favoriser une politique culturelle répondant à des exigences d'aménagement du territoire, de cohésion sociale et de développement.

Ses deux objectifs prioritaires portent sur :

- la détermination à élargir et à diversifier les publics signifiant une forte volonté de démocratiser l'accès à la culture sur tout le territoire et dans tous les milieux sociaux, notamment en initiant des mesures incitatives à l'égard des publics prioritaires mais aussi en insérant la culture dans une réflexion visant à un aménagement du territoire équilibré.
- la défense et la promotion d'une grande exigence de qualité et de professionnalisation dans les actions soutenues ou conduites ainsi ouvertes à tous, seule garantie notamment d'une contribution réelle de l'action culturelle à l'intégration sociale et au renforcement de la démocratie. Cette exigence de qualité doit se traduire dans les relations que le Conseil général a avec les acteurs culturels et dans les actions qu'il décide de soutenir et d'organiser.

Des moyens en conséquence

Les établissements culturels départementaux (Archives et bibliothèque départementales Gaston Defterre, Museon Arlaten, Musée départemental Arles antique et Galerie d'art du Conseil général) sont positionnés en tête de réseau dans une dynamique d'aménagement du territoire, d'exigence qualitative et de préservation du patrimoine. Les domaines départementaux tel que le Château d'Avignon aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le Domaine de l'Etang des Aulnes qui accueille une résidence d'artistes et bientôt d'autres espaces remarquables, propriétés du Conseil général, s'inscrivent dans cette dynamique.

Le Conseil général met en place des dispositifs depuis plusieurs années.

Saison 13, les tournées des Chants de Noël, l'opération Collège au cinéma, les tournées, « Bibliothèques en herbe », « Cinéma documentaire », « A vous de lire » les conférences « Echange et diffusion des savoirs » ont été complétés par d'autres initiatives : un itinéraire « Arts plastiques » départemental, l'élaboration d'un schéma départemental d'enseignement artistique, la création et la diffusion artistiques au collège, les Ateliers Résidences etc.

Le Conseil général a également mis en œuvre des partenariats privilégiés pour des opérations culturelles exemplaires, telles que le Festival international d'Art lyrique d'Aix-en-Provence, le Festival international de piano de la Roque d'Anthéron, la Fiesta des Suds, les Rencontres internationales de la photographie d'Arles.

En 2013, le Conseil général consacre à sa politique culturelle un budget de près de 30 M€, auquel il ajoute une ligne spécifique destinée à financer les projets liés à Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013.

Les partenaires



LE PARTENARIAT DE LA FONDATION TOTAL ET DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation d'entreprise Total et la Fondation du patrimoine sont associées depuis 2006. Elles dédient prioritairement leur soutien à la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la réhabilitation d'éléments notables du patrimoine régional utilisés à des fins culturelles ou touristiques, et à la participation à des chantiers conduits dans un objectif de formation professionnelle et d'insertion sociale. Depuis 2013, sont également éligibles les projets de sauvegarde d'éléments du patrimoine portuaire et maritime, et d'édifices situés dans des parcs ou des jardins remarquables. Il s'agit de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local, plus particulièrement dans les régions d'implantation du groupe Total en France.

Un budget de 18 millions d'euros sur sept ans (2006-2012) a été engagé par la Fondation Total. À ce jour, plus de 120 projets, répartis sur 19 régions de France, ont bénéficié du soutien de ce partenariat.

**Consultez l'ensemble des projets soutenus par les deux Fondations sur le site
www.fondation-patrimoine.fondation-total.org**

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 intervient dans quatre domaines : la culture et le patrimoine, la solidarité, la santé à l'international et la biodiversité marine. Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats de long terme. Au-delà du soutien financier, il s'agit de croiser et renforcer les expertises pour enrichir l'intelligence collective. www.fondation.total.com

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine de proximité non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du patrimoine participe au développement durable local. Depuis l'origine, plus de 18 000 projets ont été soutenus pour plus d'1,4 milliard d'euros de travaux engagés, soit plus de 3 100 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an*. www.fondation-patrimoine.org

**Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,52 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

Contacts presse

Fondation du patrimoine - Service Presse et Internet :

Chef de service, en charge de la presse nationale - **Laurence Levy** : 01 53 67 76 05 laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Chargée de Mission, en charge de la presse régionale - **Mélanie Prévost** : 01 53 67 75 99 melanie.prevost@fondation-patrimoine.org

Fondation Total :

Responsable de la communication - **Barbara Chabrut** - 01 47 44 28 38 barbara.chabrut@total.com

La Compagnie Nationale du Rhône, partenaire du Musée de la Camargue

La Compagnie Nationale du Rhône mène volontairement depuis 2004 des plans ambitieux de Missions d'Intérêt Général avec et pour les Rhodaniens. Elle **accompagne notamment des projets durables de développement des territoires** d'ordre culturel, économique, environnemental ou sportif dans le cadre d'une approche concertée du fleuve et de son domaine concédé.

Emblème de son modèle d'entreprise, solidaire et redistributif, les Missions d'Intérêt Général s'inscrivent dans la démarche RSE de la Compagnie vis-à-vis des territoires où elle exerce son activité.

En soutenant la réalisation de l'exposition permanente "*le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue*", la Compagnie Nationale du Rhône témoigne de son attachement à **préserver le patrimoine rhodanien et favoriser la réappropriation du fleuve par les riverains**. Cette exposition, qui facilite la découverte et la compréhension du delta du Rhône, offre aux visiteurs un espace d'échange autour de la culture du fleuve, du rôle majeur de l'eau et des problématiques actuelles concernant sa gestion. Elle complète les Sentiers de l'eau, parcours d'œuvres créées par Tadashi Kawamata dans le Parc naturel régional de Camargue, également soutenu par la Compagnie.

Avec ce partenariat, inscrit au volet ancrage local des Missions d'Intérêt Général, la Compagnie contribue auprès des collectivités à la valorisation culturelle de toute une région et accompagne Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la Culture.

La Compagnie Nationale du Rhône est le deuxième producteur français d'électricité et le premier d'énergie exclusivement renouvelable. Elle produit et valorise plus de 15 TWh issus de l'hydraulique, de l'éolien et du photovoltaïque.

Son capital est majoritairement public : la Caisse des Dépôts (CDC) ainsi que des collectivités locales détiennent plus de 50% des actions et GDF-SUEZ, actionnaire de référence, 49,97%.

Créée en 1933, elle a reçu de l'État en 1934 la concession du fleuve pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions indissociables et solidaires financièrement : la production d'hydroélectricité, l'amélioration de la navigation, l'irrigation et autres usages agricoles. Elle a ainsi réalisé sur le fleuve des centrales, barrages et écluses offrant 330 km de voie navigable à grand gabarit jalonnée de sites industriels et portuaires, ports de plaisance, haltes nautiques et zones de loisirs.

La Compagnie Nationale du Rhône mène une stratégie industrielle performante axée sur l'entretien de son patrimoine, le développement d'un mix énergétique exclusivement renouvelable (hydraulique, éolien et photovoltaïque) et, depuis 2004, la réalisation de programmes ambitieux et volontaires de Missions d'Intérêt Général élaborés en concertation avec les collectivités territoriales et les riverains. Ce modèle d'entreprise, le modèle CNR, référent dans le domaine des concessions hydroélectriques, est basé sur la redistribution des fruits de la croissance et le développement durable des territoires dont est issue la production d'électricité.

Contacts presse

Siège : Marie-Cécile GRISARD - Responsable des Relations presse

04 72 00 69 48 / m.grisard@cnr.tm.fr

Direction régionale d'Avignon : Sandrine Polge – Assistante de Direction

04 90 15 98 16 / s.polge@cnr.tm.fr

www.cnr.tm.fr



Conservatoire du littoral

Inauguration du Musée de Camargue

Implication et mission du Conservatoire du littoral : acquérir pour protéger

Le Conservatoire du littoral est devenu propriétaire du Domaine de Rousty (ensemble des bâtiments + 80 hectares de terres) le 22 octobre 2012.

Cette acquisition garantit la préservation définitive d'un espace naturel de 198 hectares aux portes de la Camargue, et permet également la mise à disposition pérenne au profit du Parc naturel régional de Camargue des bâtiments abritant son siège et le Musée de Camargue.

Une convention d'occupation des bâtiments au bénéfice du Parc de Camargue va en effet prochainement lui transférer pour 30 ans la responsabilité de l'ensemble des bâtiments. Dans ce cadre, il pourra engager un vaste programme de travaux défini conjointement avec le Conservatoire, qui vise le maintien, la mise aux normes et le réaménagement fonctionnel des différents bâtiments, avec comme priorité le Mas qui abrite ses bureaux administratifs.

La rénovation de l'ancienne bergerie pour y accueillir un Musée de Camargue à la muséographie entièrement repensée préfigure ainsi une opération plus globale de restauration de cet ensemble de bâtiments typique de l'organisation traditionnelle d'un mas camarguais.

Le partenariat entre le Conservatoire du littoral, propriétaire à vocation de préservation patrimoniale des espaces, et le Parc naturel régional de Camargue, gestionnaire du Domaine de Rousty et acteur majeur de l'animation et de la valorisation du territoire camarguais, prend ici tout son sens.

Etablissement public de l'Etat, le Conservatoire du littoral mène depuis 1975 une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des paysages et des équilibres écologiques : il acquiert des espaces naturels remarquables en bord de mer ou de lacs de plus de 1 000 hectares pour assurer leur protection définitive, et les ouvre au public lorsque leur fréquentation est compatible avec la préservation des milieux naturels. La gestion de ces sites est confiée à des partenaires locaux (collectivités locales, associations, établissements publics).

Le département des Bouches-du-Rhône est le département français continental où le Conservatoire du littoral protège la plus vaste superficie : plus de 30 000 hectares répartis en 26 sites, représentant 16 % du linéaire côtier. Les 13 sites acquis en Camargue (24 391 ha) sont représentatifs des différents milieux naturels camarguais (cf. liste ci-après).

Les partenaires



Conservatoire du littoral

LE PATRIMOINE PROTEGE PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL EN CAMARGUE

13 sites représentant 24 391 hectares

COMMUNE DES LES SAINTES MARIES DE LA MER

- MAS DE TAXIL (160 ha)
Co-gestionnaires : commune (coordonnateur), association Maison du Cheval Camargue et Association des Amis du Pont de Gau
- MAS DE LA CURE (287 ha)
Co-gestionnaires : commune (coordonnateur), association Maison du Cheval Camargue et Association des Amis du Pont de Gau
- GRANDES CABANES DU VACACRES (381 ha)
Gestionnaire : Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)
- MAS NEUF DU VACCARES (224 ha)
Gestionnaire : PNR de Camargue

COMMUNES DES SAINTES MARIES DE LA MER ET D'ARLES

- VACCARES, Réserve Nationale de Camargue (13 118 ha)
Gestionnaire : Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)
- ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE (6 584 ha)
Co-gestionnaires : PNR de Camargue (coordonnateur), SNPN et Fondation Tour du Valat

COMMUNE D'ARLES

- DOMAINE DE ROUSTY (198 ha)
Gestionnaire : PNR de Camargue
- LE BOIS DE TOURTOULEN (44 ha)
Co-gestionnaires : Fondation Tour du Valat et ONF
- MARAIS DE MEYRANNE (160 ha)
Gestionnaire : Association des Amis des Marais du Vigueirat
- MARAIS DU VIGUEIRAT (1 124 ha)
Gestionnaire : Association des Amis des Marais du Vigueirat
- LA CRAU (1 093 ha)
Gestionnaire : Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN PACA) et Chambre d'Agriculture
- DOMAINE DE LA PALISSADE (702 ha)
Gestionnaire : syndicat mixte de la Palissade (Département et commune d'Arles)

COMMUNE DE PORT SAINT LOUIS DU RHONE

- LES THEYS DE L'EMBOUCHURE DU RHONE (317 ha)
Gestionnaire : ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Annexe

Le budget de la rénovation

Phase A : Renovation de la bergerie

Dépenses rénovation bergerie (2012-2013)- Tranche 1.A		Recettes rénovation bergerie (2012-2013) -Tranche 1.A	
Maçonnerie (toiture, taille de pierres, enduits de façade, isolation, démolition)	341 841,00 €	Plan musées Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	125 000,00 €
Menuiserie (portails nord et sud)	13 000,00 €	Plan musées Etat	61 000,00 €
Électricité, chauffage et refroidissement	80 000,00 €	Free Région	70 000,00 €
Assainissement	15 000,00 €	ACCM + agence de l'eau	5 881,00 €
		Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Fondation du patrimoine par le biais d'une souscription populaire et de fonds propres	10 000,00 €
Alarmes	30 000,00 €	Fondation du patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total	100 000,00 €
		Fondation Crédit agricole	20 000,00 €
Etudes techniques, bureau de contrôle	18 000,00 €	CG13 / Dculture Rénovation petit patrimoine bâti	75 960,00 €
Coordination administrative et technique du projet	100 000,00 €	CG13/ Dvie Locale Aide aux communes	70 000,00 €
Maîtrise d'œuvre, conduite d'opérations	40 000,00 €	Autofinancement PNRC	100 000,00 €
SS total TTC	637 841,00 €	SS total TTC	637 841,00 €

Phase B : conception de l'exposition

Dépenses prévis investissement scéno Tranche 1.B		Recettes prévis investissement scéno Tranche 1.B	
Aménagement des espaces intérieurs, acquisition d'outils interprétation et multimédia tics, éclairages, accessibilité handicapés	470 000,00 €	Fonds pour l'Innovation des Parcs régionaux (FIP) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	100 000,00 €
Conduite d'opérations (archi, scéno, BDM)	75 000,00 €	Plan musées Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	150 000,00 €
		Plan Rhône / SGAR Rhône Alpes	50 000,00 €
Recherche, documentation, direction du projet, appui technique	173 192,00 €	Plan Rhône / Compagnie nationale du Rhône	50 000,00 €
		CG13 / Aide aux communes	150 000,00 €
		Autofinancement PNRC	173 192,00 €
		Tourisme et handicap/CG13	15 000,00 €
		Tourisme et handicap/ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 000,00 €
SS total TTC	718 192,00 €	SS total TTC	718 192,00 €

Dépenses fonctionnement scénographie		Recettes fonctionnement scénographie	
Production documentaire et achat de droits	10 000,00 €		
Conservation préventive, collecte, acquisitions	10 000,00 €	Coproduction MP2013 (dont Fondation EDF)	50 000,00 €
Communication, signalétique	30 000,00 €		
SS total TTC	50 000,00 €	SS total TTC	50 000,00 €

Total TTC Tranche 1.A et 1.B	1 406 033,00 €	Total TTC Tranche 1.A et 1.B	1 406 033,00 €
------------------------------	----------------	------------------------------	----------------

Les informations pratiques

Les tarifs

- › **Plein tarif:** 5 euros
- › **Tarif réduit:** 3 euros (Etudiant, plus de 65 ans, famille nombreuse, carte Escapade en Camargue, Passeport loisirs accueil, personne en situation de handicap, groupe à partir de 10 personnes)
- › **Gratuité:** moins de 18 ans accompagné d'un adulte, demandeur d'emploi, employé des parcs naturels, professionnels des musées et ICOM, enseignant, journaliste, guide touristique, accompagnateur d'une personne en situation de handicap.
- Tous les premiers dimanches et derniers mercredis du mois
- › **Carte habitant des communes du Parc naturel régional de Camargue:** délivrée sur justificatif de domicile, elle donne droit à la gratuité et permet d'inviter une personne au musée.
- › **Pass Monument Arles:** Musée départemental de l'Arles antique, Musée Réattu, Museon Arlaten, Musée de la Camargue, cloître, amphithéâtre, théâtre antique, cryptoportiques, thermes de Constantin, Alyscamps.
- › **Passeport Avantage** (accès à tous les monuments et musées d'Arles, validité 1 an): 13,50€ plein tarif et 12€ tarif réduit
- › **Passeport Liberté** (accès à 4 monuments et un musée au choix, validité 1 mois): 9€ plein tarif et 7€ tarif réduit

Les horaires

- › **Novembre à mars:** 10 h à 12 h 30 / 13 h à 17 h (Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier)
- › **Avril à octobre:** 9 h à 12 h 30 / 13 h à 18 h (fermé le 1^{er} mai)
- › **Fermeture hebdomadaire le mardi**

Contacts

Téléphone : 04 90 97 10 82
Mail : musee@parc-camargue.fr

Musée de la Camargue
Mas du Pont de Rousty 13200 Arles

www.parc-camargue.fr
et sur les réseaux sociaux:
facebook.com/musee.delacamargue.1



Parc
naturel
régional
de Camargue

Musée de la Camargue
Mas du Pont de Rousty 13200 Arles
Téléphone : 04 90 97 10 82
Mail : musee@parc-camargue.fr